

leur que celui soumis par la *Kingham and Co.* En outre, avant de conclure des arrangements avec M. Price, et en présence de la grave situation des affaires, il aurait dû communiquer avec le ministère à Ottawa, afin de lui donner tous les renseignements et de demander des instructions. Ou bien, s'il a jugé que l'affaire était si urgente qu'il ne fallait pas perdre de temps, il aurait dû immédiatement écrire au ministère et lui apprendre sa transaction. M. Nelson n'a rien fait de la sorte. M. Price n'était pas et n'a jamais été marchand de charbon. Néanmoins, il a affirmé sous serment, et M. Kirk, de la *Kirk & Co.*, a corroboré son témoignage, que quelques semaines auparavant il avait tenté de conclure avec M. Kirk un arrangement en vertu duquel il agirait en qualité de sous-agent pour le compte de ce dernier, bien qu'il n'ait été conclu aucune entente au sujet de la commission qu'il devait recevoir.

Conformément à leurs instructions, le capitaine Brown et le capitaine Newcombe sont allés voir M. Price, qui les a conduits au bureau de la *J. Kirk & Co.*, marchands de charbon de Victoria, et, dans ce bureau, il a été conclu un arrangement stipulant que M. Kirk devait fournir un chargement de chaland de charbon de Seattle. Au cours de l'entrevue, aucun prix n'a été mentionné. Pour ce chargement de chaland de charbon, M. Price a demandé au Gouvernement \$7 la tonne, et, à titre de sous-agent, M. Price a reçu une commission de 50 cents la tonne, tandis que la commission ordinaire du sous-agent pour le charbon vendu en quantité n'était que de 25 cents la tonne. Je suis convaincu que Price s'est entendu avec la *Kirk & Co.* en vue de recevoir cette commission supplémentaire, et qu'il a reçu cette commission, parce qu'il était en mesure de donner la commande à son gré, et, apparemment, au propre prix du vendeur.

Dans les deux ou trois jours qui ont suivi l'échange de ces dépêches, M. Nelson était à Victoria, et il a rencontré M. Price. Il a alors été dressé et conclu un arrangement portant que la *Kirk & Co.* fournirait du charbon aux dragues jusqu'à la date de l'installation des brûleurs à l'huile sur ces dragues. M. Nelson était manifestement sous l'impression que le ministère était à la veille d'installer des appareils à l'huile sur les dragues. Le prix a été fixé à \$7.50, pour le charbon délivré des soutes sur le quai, et à \$7 pour le charbon délivré aux dragues en chargements de chalands. M. Price a fait observer à M. Nelson que ces prix étaient les plus faibles auxquels on pouvait obtenir du charbon à Victoria, qu'à ces prix-là la marge de profit était très minime, et que la *Kirk & Co.* ne désirait pas très vivement accepter le contrat, et qu'elle ne le faisait qu'à titre de faveur spéciale.

En présence des événements subséquents, il est difficile d'expliquer l'usurpation d'autorité par M. Nelson, en concluant cet arrangement. L'arrangement était absurde et irrégulier. On peut affirmer en faveur du surintendant qu'il était nouveau fonctionnaire, étranger dans le pays, et qu'il avait à faire face à une situation d'affaires tout à fait inattendue. Plusieurs émeutes avaient eu lieu aux houillères, et les troupes avaient été convoquées. Il pensait à la possibilité que la flotte toute entière serait obligée de suspendre ses opérations, et il s'est évidemment cru justifié de profiter sans retard de l'occasion pour assurer un approvisionnement de charbon, rapide, permanent et satisfaisant. De plus, il s'est cru justifié de placer sa confiance en M. Price et de se faire conseiller par ce dernier, vu que Price avait un emploi de confiance et de responsabilité dans une organisation politique appuyant le gouvernement, et qu'on s'attendrait naturellement à ce que le secrétaire eût eu à cœur les intérêts du gouvernement. On pourrait encore affirmer que Nelson a manqué de conscience, et qu'il n'avait rien autre chose dans l'esprit, si ce n'est le désir d'aider Price à faire un peu d'argent sans efforts, et il a agi de la sorte avec la connaissance qu'il remplissait mal ses fonctions et qu'il était indifférent dans la dépense des deniers publics. Après avoir lu les témoignages avec soin et après avoir étudié Nelson et Price au cours de leur déposition, je suis porté à croire que Nelson a réellement été trompé par Price et induit à conclure cet arrangement, mais que son désir de plaire à cet homme l'a amené à consentir trop facilement. Un fonctionnaire plus vieux et plus expérimenté aurait repoussé Price dès le début. La conduite que Nelson aurait dû tenir dans toute cette affaire crève les yeux. On peut seulement expliquer sa conduite en continuant d'acheter aux